



# Miel Maya Honing asbl

## Vision – Mission - Valeurs



Miel Maya Honing asbl  
Rue Sainte-Walburge 207  
4000 Liège  
04/ 380 06 18  
[www.maya.be](http://www.maya.be)

## Contenu

1	Vision .....	2
2	Mission.....	2
3	Valeurs véhiculées par MMH.....	3

## VISION, MISSION ET VALEURS DE MIEL MAYA HONING asbl

Miel Maya Honing asbl (MMH) est une organisation non gouvernementale de développement, active à la fois au nord et au sud.

### 1 Vision

---

Sa **vision** est celle d'un monde gouverné par les principes et valeurs du commerce équitable, du développement durable, de l'économie sociale et de la Déclaration des droits de l'homme, en particulier l'article 23 de celle-ci : « Quiconque travaille a droit à une rémunération équitable et satisfaisante lui assurant, ainsi qu'à sa famille, une existence conforme à la dignité humaine ».

### 2 Mission

---

Sa **mission** consiste, de manière générale, à améliorer les conditions de vie de communautés rurales du Sud marginalisées et à établir une relation mutuelle, équitable et respectueuse, entre le producteur du Sud et le consommateur du Nord.

Elle vise plus particulièrement les apiculteurs issus de ces communautés rurales qui se sont organisés, ou veulent s'organiser, sous forme d'association ou de coopérative. L'apiculture contribue à leur développement durable: économique, social et environnemental.

Dans son travail d'information au **Nord**, MMH réalise un travail de sensibilisation et de formation au commerce équitable, de façon à susciter l'adhésion du consommateur et à changer son comportement. Le consommateur contribue ainsi au développement durable et en partage les valeurs, qui lui sont également bénéfiques, notamment sur le plan de l'environnement. De cette façon s'établit une relation mutuelle, équitable et respectueuse entre le producteur du Sud et le consommateur du Nord.

Par rapport aux ONG belges d'éducation au développement, MMH définit son identité par son appartenance au mouvement du commerce équitable. Son **rôle** au sein de ce mouvement consiste à ancrer le discours général du commerce équitable dans une réalité concrète et à montrer comment le commerce équitable fonctionne en pratique, en l'illustrant, par exemple, avec la filière du miel et en établissant une relation directe avec des producteurs bénéficiaires du commerce équitable. Cette démarche renforce notre crédibilité à un moment où le commerce équitable labellisé fait l'objet de débats.

Au **Sud**, MMH appuie des organisations apicoles avec une approche intégrant la production, la commercialisation et le renforcement organisationnel, ainsi que les thèmes transversaux du genre et de l'environnement. Les partenaires de ces projets intégrés sont soit les organisations de producteurs elles-mêmes, soit des ONG locales, soit des organisations de second niveau (apicoles, agricoles, rurales). MMH n'intervient pas dans le financement de l'infrastructure (bâtiments) de ses partenaires et préfère concentrer son action sur les facteurs qui permettront aux organisations apicoles de s'autofinancer dans le respect des trois piliers du développement durable.

Ces organisations apicoles ne sont pas nécessairement actives dans le commerce équitable nord-sud, ni même situées dans des pays agréés pour exporter du miel vers l'Union européenne. En ce sens, l'action

de MMH est distincte, et complémentaire, de l'action de la coopérative à finalité sociale Maya Fair Trade scrifs (MFT). Les organisations apicoles certifiées par le commerce équitable ont déjà atteint un certain niveau de développement et disposent de revenus réguliers dégagés par leur activité d'exportation (prix élevé du miel, auquel s'ajoute la prime FLO). Le rôle de MMH est plutôt d'appuyer des organisations qui n'ont pas encore atteint le niveau requis pour obtenir la certification du commerce équitable, ou qui préfèrent se concentrer sur leur marché local.

Par rapport aux ONG belges, et européennes, le rôle de MMH, en tant qu'ONG spécialisée dans l'apiculture, est d'encourager l'intégration de l'apiculture dans les stratégies de développement de ces ONG et de servir de centre d'expertise. MMH joue également un rôle moteur dans l'animation d'un réseau international sur l'apiculture et le développement, qui s'est doté d'une structure juridique sous la forme de l'aisbl Beekeeping Network North-South.

### **3 Valeurs véhiculées par MMH**

---

Relativement aux valeurs générales de la coopération au développement, MMH adhère à la Charte politique du CNCND, dont il est membre. Dans la mise en œuvre de sa mission, MMH veillera plus particulièrement aux principes et valeurs décrits ci-dessous.

Quel que soit le niveau de partenariat au Sud (bénéficiaires, ONG locales, organisations de second niveau), MMH place au centre de son action l'organisation des producteurs et cherche toujours à établir un contact direct avec celle-ci.

Dans son travail au Sud, MMH cherche toujours à responsabiliser les producteurs et à éviter toute démarche d'assistance. Sauf pour des motifs dûment justifiés, MMH ne donne pas d'équipement individuel aux apiculteurs et privilégie la voie du micro-crédit ; des équipements peuvent cependant être partagés entre plusieurs apiculteurs et financés en partie par le projet, en partie par un prêt. Le matériel investi dans un projet collectif est la propriété de l'organisation apicole.

Les projets en faveur des apiculteurs visent à leur donner confiance dans cette activité, grâce à une assistance technique fournie par leur propre organisation, et aux autres services fournis par celle-ci. En maîtrisant mieux cette activité, les apiculteurs pourront, progressivement, la durabiliser et financer eux-mêmes leurs investissements. L'organisation des apiculteurs et son renforcement jouent un rôle-clé dans la réussite d'un projet : cependant, l'organisation n'est pas une fin en soi, elle justifie son existence par les services qu'elle rend à ses membres.

Au Nord, MMH respecte la dignité de ses partenaires et des bénéficiaires de son action et promeut un langage de justice et d'équité. Elle conçoit le commerce équitable non seulement comme une activité économique mais aussi comme un moyen de sensibiliser la population, au Nord, sur les injustices et les inégalités du commerce mondial. Cette vision globale du commerce équitable a été exposée dans le document « Objectifs et Piliers fondamentaux du Commerce Equitable » signé par Miel Maya Honing conjointement avec Oxfam-Magasins du Monde, Oxfam-Wereldwinkels, Max Havelaar et Fairtrade Original (présenté le 8/1/2008 à la Commission de l'Economie de la Chambre des Représentants).

Sur le plan environnemental, MMH veille particulièrement à éviter, dans tout transfert de technologie, les dérives d'une apiculture intensive et encourage les bénéficiaires de ses actions à des pratiques

respectueuses de l'environnement, comme les alternatives à l'usage des pesticides. MMH veut ainsi éviter que le syndrome de mortalité des abeilles ne se produise également au Sud. L'attention portée par MMH à l'environnement, au Nord et au Sud, fait l'objet de la Charte « Environnement » de MMH.

MMH veille à ce que la dimension du genre soit prise en compte par ses partenaires du Sud ainsi que dans son action au Nord. Ceci fait l'objet de la Charte « Genre » de MMH.